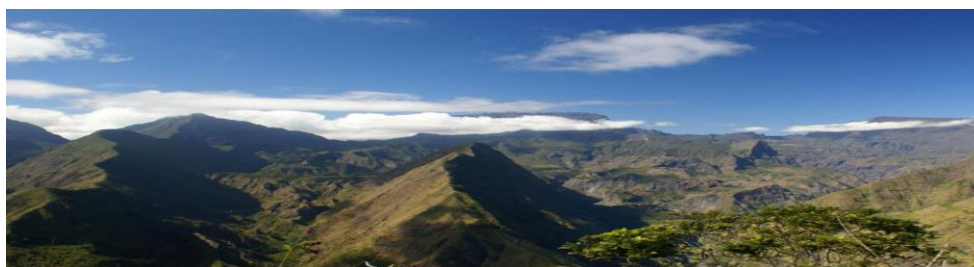


GESTION DU PATRIMOINE

Comment intégrer les nouveautés fiscales dans les stratégies patrimoniales ?



La société FAC JD propose une formation de 14 HEURES VALIDANTES
DONT 7 HEURES VALIDANTES POUR LES INTERMEDIAIRES DE L'IMMOBILIER
ET 7 HEURES POUR LES OBLIGATIONS DDA
A LA REUNION
RELAIS DE L'HERMITAGE (ex NOVOTEL)
ST GILLES LES BAINS



LES 23 ET 24 AVRIL 2019

Animation
JACQUES DUHEM



Comment intégrer les nouveautés fiscales dans les stratégies patrimoniales ?

Objectifs

Perfectionner et actualiser les connaissances techniques en matière de fiscalité patrimoniale
Développer de nouvelles missions avec vos clients.

Pré-requis

Maîtriser les bases de la fiscalité patrimoniale.

Méthodes pédagogiques

Exposés techniques;
Etudes de cas;
Supports pédagogiques fournis.

Evaluation :

Feuille d'émargement ;
Questionnaire de satisfaction

Plan indicatif de l'intervention

A Loi de finances pour 2019 : Quelles conséquences pratiques pour l'imposition des revenus ?

Préambule : Renforcement du contrôle fiscal

Elargissement du concept de l'abus de droit
Les sanctions

I Mise à jour des barèmes et seuils

II Mise en place en 2019 du prélèvement à la source

Mécanisme
Conséquences pour les revenus de 2018 et 2019
Impacts sur les réductions et crédits d'impôt
Gestion des changements de taux – Adaptation des acomptes

III Retour sur la mise en place de la flax tax

Champ d'application et modalités d'application
Modifications par la LF pour 2019

B Gestion et transmission du patrimoine immobilier

IV Les revenus fonciers

Règles spécifiques aux revenus de 2018 et 2019
Nouveautés jurisprudentielles et doctrinales

V La location en meublé

Inscription ou désinscription au RCS ?

Nouveautés jurisprudentielles et doctrinales

VI La défiscalisation immobilière

Nouveautés législatives

Risques liés à la responsabilité des commercialisateurs

VII Les plus-values immobilières

L'optimisation du calcul

Les exonérations

VIII L'IFI

Nouveautés législatives

Synthèse du BOFIP de juin 2018

IX Le choix IR IS pour une société immobilière

Nouveautés législatives

Méthodologie

C Gestion et transmission du patrimoine professionnel

X La réforme de l'impôt sur les sociétés

Baisse du taux

Conséquences sur les stratégies patrimoniales

Les passages IR/IS et IS/IR

XI La transmission des PME

Actualités jurisprudentielles et doctrinales

Synthèse

XII L'utilisation des holding

Les opérations d'apport cession

La holding animatrice

XIII La transmission à titre gratuit du patrimoine professionnel

Le pacte Dutreil : Retour sur le mécanisme et actualités jurisprudentielles

Autres mesures

Cas pratiques

Les participants disposeront d'un support documentaire complet composé de fiches pratiques et d'exemples chiffrés

Ils disposeront également de fichiers Exel, à vocation pédagogique permettant de réaliser des simulations

DEUX AUTRES JOURS DE FORMATION VOUS SERONT PROPOSES FIN AOUT A LA REUNION

GESTION DU PATRIMOINE

Comment intégrer les nouveautés dans les stratégies patrimoniales ?

Formation professionnelle

Durée = 2 jours (14 heures)

Dates et Lieu de formation

23 ET 24 AVRIL 2019

Relais de l'Hermitage ex Novotel ST Gilles les Bains

Public concerné =

CGPI
CGP de banque et compagnie d'assurance
Notaires
Experts comptables
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation pour les **deux jours (14 heures)** est de **770 €** (Sept cent soixante-dix euros HT),

TVA à 8,50% en plus, pour les personnes domiciliées à la Réunion. (**soit 835,45 € TTC**)

TVA à 20% en plus, pour les personnes domiciliées en Métropole. (**soit 924 € TTC**)

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation sera remise aux participants.

COMMENT INTEGRER LES NOUVEAUTES FISCALES DANS LES STRATEGIES PATRIMONIALES ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
 38 rue Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera(ont) à la formation à **ST GILLES LES BAINS** (La Réunion)
23 ET 24 AVRIL 2019

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Prix unitaire HT	Total TTC	
TARIF POUR 2 JOURS DE FORMATION 770,00€	<input type="checkbox"/> 835,45 € (DOM)	<input type="checkbox"/> 924 € (Autres)

Règlement

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Virement sur le compte*
---------------------------------	--

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION :

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

LE LIEU DE FORMATION

LE PRIX COMPREND LA FORMATION, LA REMISE DE LA DOCUMENTATION ET LES PAUSES. IL NE COMPREND PAS LES FRAIS DE RESTAURATION ET D'HERBERGEMENT;



LE RELAIS DE L'HERMITAGE

L'Hermitage
Avenue de la Mer
97434
SAINT GILLES LES BAINS
REUNION

Tel. (+262)2/62244444

Fax. (+262)2/62240167

H0462@accor.com



Accéder à l'hôtel

GPS :S 21° 4' 37.42" E 55° 13' 20.84"

En quittant l'aéroport Roland Garros à Saint-Denis, suivre toutes directions puis Saint-Denis centre, Traverser Saint-Denis (route du littoral). A la sortie de Saint-Denis, toujours tout droit (direction la Possession, le Port) pendant 40 kms. Après Saint-Paul, la route côtière rejoint la voie express. Emprunter la sortie Ermitage, Saline les Bains puis suivre la direction Ermitage, Jardin d'Eden. La route descend en direction de l'océan. Continuer tout droit aux deux ronds points.